

MAIRIE DE BRIGNEMONT
RÉUNION DU 11 septembre 2020
Séance 2020-V

Le 11 septembre 2020 à 19h30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUSSAROT Jérôme, Maire.

Date de convocation : 4 septembre 2020

PRESENTS : MM BOUSSAROT Jérôme, DUBOIS Jean-Pierre, MOULET Jean-Louis, MOUREAU Guy, SOLDI Béatrice, VIEU Nelly, DELAUX-VALDES Elisabeth, MERCADIER Cyrille, FONTES Sandra, BRANDO Pascal

Absent excusé : Serge Carlesso

SECRETAIRE : FONTES Sandra

2020-V-1 : Election des 2 délégués de la commune à la commission territoriale du SDEHG de CADOURS (retrait de la délibération du 5 juin 2020)

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la préfecture en date du 29 juillet 2020 demandant au conseil municipal de retirer la délibération N° 2020-III-2 du 5 juin 2020 relative à l'élection des délégués à la commission territoriale du SDEHG de CADOURS.

En effet la convocation à cette réunion ne respecte pas le délai légal de 3 jours francs (convocation du 2 juin pour une réunion le 5 juin)

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité décide :

- De retirer la délibération N° 2020-III-2 du 5 juin 2020

2020-V-2 : Election des 2 délégués de la commune à la commission territoriale du SDEHG de CADOURS

Suite au retrait de la délibération en date du 5 juin 2020, Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle élection. Monsieur Serge CARLESSO, absent excusé reste candidat.

Le maire explique que le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne est un syndicat mixte composé de 585 communes et de Toulouse Métropole. Le SDEHG est administré par un comité syndical dont les membres sont issus de Toulouse Métropole et de 52 commissions territoriales réparties géographiquement sur le département.

Les communes membres sont représentées au sein du SDEHG par le biais des 52 commissions territoriales ayant pour vocation une fonction de relais local.

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux, chaque conseil municipal doit élire, parmi ses membres, 2 délégués à la commission territoriale du SDEHG dont il relève. Les 52 commissions territoriales se réunissent ensuite en collèges électoraux pour élire, parmi les délégués issus des communes, leurs représentants au comité syndical.

Le maire indique que la commune de **BRIGNEMONT** relève de la commission territoriale commission territoriale du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) de LAGRAULET ST NICOLAS. Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des 2 délégués de la commune à ladite commission territoriale, au scrutin secret et à la majorité absolue, ou à la majorité relative si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, conformément aux articles L5211-7, L5212-7 et L5212-8 du code général des collectivités territoriales.

RESULTATS 1° délégué

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :	10
c. Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs :	0
e. Nombre de suffrages exprimés (= b - c - d) :	10
f. Majorité absolue* :	6

** La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.*

Mairie de BRIGNEMONT Séance du 11 septembre 2020

Indiquer les nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
CARLESSO Serge	10

RESULTATS 2° délégué

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 10
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés (= b - c - d) : 10
- f. Majorité absolue* : 6

** La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.*

Indiquer les nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
DUBOIS Jean-Pierre	10

Les 2 délégués de BRIGNEMONT élus à la commission territoriale commission territoriale du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) de LAGRAULET ST NICOLAS **sont :**

- M CARLESSO Serge
- M DUBOIS Jean-Pierre

2020-V-3 Convention Conseil en Energie Partagé Avec le Pays TOLOSAN

Monsieur le Maire donne lecture d'une convention de partenariat avec le Pays Tolosan concernant la maîtrise des consommations d'énergie et la possibilité de bénéficier de conseils en Energie Partagé (CEP)

Après lecture de la convention, le conseil municipal décide-

- D'adhérer au service mutualisé « Conseil en Energie Partagé
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

2020-V-4 : Convention de stérilisation et d'identification des chats errants

Vu la prolifération des chats errants sur le territoire de la commune, Monsieur le Maire s'est rapproché de la Fondation 30 millions d'Amis pour mener une campagne de régulation et de gestion des populations de chats libres. Il donne lecture du projet de convention à signer avec l'Association.

Les tarifs sont les suivants :

- 80 € pour une ovariectomie + tatouage
- 60 € pour une castration + tatouage

Après délibération le conseil municipal :

DECIDE d'adhérer à la fondation 30 millions d'Amis et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

Questions diverses :

- Désignation RGPD : Sandra FONTES se propose d'être la référente de la commune de BRIGNEMONT

**DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL**

Réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2020

Délibérations prises :

2020-V-1 : Election des 2 délégués de la commune à la commission territoriale du SDEHG de CADOURS (retrait de la délibération du 5 juin 2020)

2020-V-2 : Election des 2 délégués de la commune à la commission territoriale du SDEHG de CADOURS

2020-V-3 Convention Conseil en Energie Partagé Avec le Pays TOLOSAN

2020-V-4 : Convention de stérilisation et d'identification des chats errants

Jérôme BOUSSAROT	VIEU Nelly
Jean-Pierre DUBOIS	DELAUX VALDES Elisabeth
Jean-Louis MOULET	FONTES Sandra :
Guy MOUREAU	MERCADIER Cyrille
Serge CARLESSO	BRANDO Pascal
Béatrice SOLDI	

